Envoyé en préfecture le 26/01/2022
Reçu en préfecture le 26/01/2022
Affiché le
ID : 045-284500261-20220125-ARR2022_49-AR

ARRÊTÉ D'ANNULATION N°2022-49

AN04520220125666

La Présidente du centre de gestion de la fonction publique territoriale du Loiret,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment les articles 12, 13, 14, 23 et 41.

Vu les déclarations de création et vacance d'emplois de catégories A, B et C transmises par les collectivités et les établissements énumérés à l'article 2 de la loi du 26 janvier 1984 précitée, au Centre de gestion du Loiret,

ARRÊTE

Article 1 :

Les annulations de déclarations de créations et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexe qui comporte 4 déclarations

Article 2 :

La directrice du centre de gestion du Loiret est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Madame la Préfète du Loiret. La présidente du centre de gestion certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif d'Orléans dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site http://www.emploi-territorial.fr rubrique « Publicité des arrêtés »

CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE LOIRET

Fait à ORLEANS le 25/01/2022

Monsieur Jean-Michel PELLE, Vice-président du CDG45

N° de déclaration	Grade	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Collectivité	Date d'annulation	N° du précédent arrêté
V045-202008009114	Adjoint technique territorial	AGENT POLYVALENT SCOLAIRE	Annulation du recrutement	COMMUNE DE VILLEMANDEUR	25/01/2022	04520200820
V045210100218029001	Adjoint technique territorial	AGENT SPECIALISE DU SERVICE VOIRIE, RESPONSABLE DE CHANTIER	Erreur matérielle (doublon)	COMMUNE DE VILLEMANDEUR	25/01/2022	04520210201687
V045210900392559001	Adjoint technique territorial, Agent de maîtrise	AGENT POLYVALENT/CHAUFFEUR EPAREUSE	Erreur matérielle (doublon)	COMMUNE DE VILLEMANDEUR	25/01/2022	04520210914722
V045210900392678001	Adjoint technique territorial, Agent de maîtrise, Technicien, Technicien principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Instructeur du droit des sols (H/F)	Le grade ne convient pas	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA CLERY DU BETZ ET DE L'OUANNE	25/01/2022	04520210914722

Envoyé en préfecture le 26/01/2022
Reçu en préfecture le 26/01/2022
Affiché le
ID : 045-284500261-20220125-ARR2022_49-AR